



Madame Charlotte Brun
Secrétaire nationale aux personnes
âgées, handicap et dépendances
PS
10, rue de Solférino
75333 PARIS CEDEX 07

N°42.2009/Pdt
JMB-PT/NG

Paris, le 27 février 2009

Madame la Secrétaire Nationale,

Nous avons pris connaissance de votre communiqué de presse suite à la déclaration de Brice Hortefeux, Ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, le 24 février dernier.

Nous avons noté avec satisfaction l'engagement du parti socialiste sur les ressources des personnes en situation de handicap : « *un objectif décent devrait permettre d'atteindre progressivement et d'ici à la fin de la législature la parité entre l'AAH et le Smic. C'est une nécessité à la fois sociale et éthique. C'est un préalable incontournable pour un accès à une citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap* ».

Il nous semble que jusqu'à présent, le parti socialiste ne s'était pas engagé aussi précisément sur ce sujet.

Vous soulignez également les enjeux d'accessibilité et d'emploi. Vous le savez, notre association est particulièrement engagée sur ces sujets. Concernant la formation et l'emploi, nous vous adressons ci - joint nos positions que nous venons d'adopter récemment.

Des élus du parti socialiste gèrent de nombreuses collectivités territoriales. Aussi, il nous intéresserait de savoir comment votre parti peut impulser auprès de ces élus une politique de mise en accessibilité des lieux publics, des transports dans le cadre des délais imposés par la loi du 11 février 2005. Dans le même sens, ces collectivités locales peuvent également participer à développer la formation et l'emploi des personnes en situation de handicap.

Aussi, nous nous permettons de solliciter un rendez vous auprès de vous afin de développer tous ces sujets,

Nous vous prions de croire, Madame la Secrétaire Nationale, en l'expression de notre haute considération.

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'J.M. Barbiér'.

Jean-Marie BARBIER
Président

P.S : 2 numéros de la « lettre d'opinion »